

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} avril 2009

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 1^{er} Avril 2009 à 14 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, Monsieur Philippe BONNIN, 1^{er} Vice-Président, assurant la présidence de la séance en raison de l'absence de M. Yvon MAHE, empêché.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique, Pouvoir à M. BONNIN
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan, Pouvoir à M. BROHAN
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} Avril 2009

II- QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES

8. – Budget annexe Eau Potable / exercice 2009 : Budget primitif

Ce budget a été élaboré dans le cadre strict des orientations budgétaires qui ont été débattues le 25 février dernier, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT :11 713 048.81 €

En dépenses, outre le report de 290 180.93 € pour achever le programme de scénographie de l'Usine d'Eau, l'essentiel des investissements proposés correspond au lancement effectif de la 1^{ère} tranche de l'opération Férel / Rennes, études, insertions, achat de terrains et canalisations.

90 000 € sont également inscrits comme subvention d'équipement versée au programme de forage CINERGY dans le bassin rennais.

En recettes, l'excédent capitalisé de la section d'exploitation (2 173 444.55 €) le virement de la section d'exploitation (1 481 657.97 €) et l'excédent reporté de 2008 (7 285 301.07€) équilibrent la section.

SECTION D'EXPLOITATION :6 261 325.10 €

Bien évidemment, dans le contexte du nouveau contrat de délégation du service public de l'eau potable, le budget 2009 diffère sensiblement de celui de 2008. (montant total de 6.2 M € en 2009 – 9.6 M€ en 2008).

En dépenses, l'achat de prestations (300 000 €) se limite à celles réalisées par la CARENE à Campbon, les dépenses ordinaires de fonctionnement du service sont grevées de TVA et le remboursement de dépenses au budget Principal est porté à 626 357.15 € du fait du programme de travaux réalisé sur le barrage d'Arzal.

En recettes, les ventes d'eau, estimées à 17millions de m³ pour 2009 sont désormais remplacées par la redevance versée par le délégataire qui se cumule avec la contre-valeur prélèvement pour 5 650 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif annexe « EAU POTABLE » pour l'exercice 2009, tel que proposé,
- sollicite des différents financeurs les subventions et participations afférentes.

Pour extrait conforme
LE PRESIDENT

Yvon MAHE,

